

<b>GENDARMERIE NATIONALE</b>	
COMPAGNIE D'ASSURANCE	
UNITE de résidence : Brigade	
CODE UNITE	PROCÈS-VERBAL N° / 19 N° 1339 / 91

PROCÈS - VERBAL

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

DE

RENSEIGNEMENTS ~~JUDICIAIRES~~  
ADMINISTRATIFS

N° PIÈCE 1	N° FEUILLET 1/2
---------------	--------------------

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

OBSERVATION D'UN PHÉNOMÈNE LUMINEUX DANS LE CIEL.

Localisation : Commune de

NOUS SOUSSIGNÉ(S) G , P , gendarme, Officier de police Judiciaire, de la compagnie de , en résidence à la Brigade de .  
VU L'(ES) ARTICLE(S) 16 à 19 et 75 du Code de Procédure Pénale  
RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR mardi 10 décembre 1991, entre 21H00 et 03H00 le 11 décembre 91, en compagnie du Gendarme auxiliaire B. C , nous participons à un exercice de Défense Opérationnel -le du Territoire.

Lors de cette manœuvre nous observons conjointement un phénomène lumineux dans le ciel. Nous sommes à ce moment là sur la route départementale dans la partie la plus à l'Ouest de la commune de en limite du département des .

Notre observation dure environ 5 minutes, du moment où nous avons vu un point lumineux montant de l'horizon, jusqu'à la disparition totale du nuage laissé lors de son déplacement.

CONSTATATIONS

SITUATION GEOGRAPHIQUE DU POINT D'OBSERVATION :

Nous nous trouvons au sommet d'une colline de 337m d'altitude , à 10,25km au Nord Nord-Ouest , à 6,5 km au Sud Sud-Ouest de et à 31,5 km à l'Est de

LONGITUDE : Nord  
LATITUDE : EST du Méridien de Greenwich.

DESCRIPTION DU PHÉNOMÈNE :

Du promontoire où nous nous trouvons, nous regardons face à l'Ouest.

A 22 H 24 apparait à l'horizon un point lumineux de la taille de l'étoile polaire. Il se déplace de façon rectiligne, à allure régulière . Il monte de l'horizon vers le zenith de notre position. Il parcourt cette distance en 1 minute 30 environ. Plus il monte dans le ciel, plus sa taille nous parait grossir. Au moment de sa disparition au dessus de nos tête, il a une taille de 3cm de diamètre environ. Il ne dépasse pas la taille d'une balle de ping-pong. Ce point emet une lumière blanche intense, bordée de bleu et de jaune. Derrière lui une longue traînée d'environ 5 fois le diamètre du point lumineux emet une lumière jaune très lumineuse près du point et moins intense à la fin. De cette queue des points scintillant se détachent vers le bas. Ils s'éteignent presque aussitôt après leur séparation de cette queue. Cette traînée perd de son intensité lumineuse au zenith lorsque le point disparaît brutalement. Sa couleur passe alors du jaune au bleu très clair comme s'il s'agissait d'un nuage en très haute altitude éclairé par des rayons de soleil . Cette traînée tout en perdant de son intensité lumineuse se transforme : elle passe d'une forme rectiligne en un "S" comme porté par le vent. Nous observons cette trace pendant 4 à 5 minutes après la disparition du point lumineux.

L'O.P.J.

.../...

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

suite "in fine"

DATE DE CLOTURE

LE 30 mars 1992

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 2	M. le Procureur de la République
	<input type="checkbox"/> 1	M. le Préfet
	<input type="checkbox"/> 1	M. le Général commandant la région aérienne
	<input type="checkbox"/> 1	AUX ARCHIVES

SIGNATURE(S)



ENQUETE

Nous prenons contact avec le C.N.E.S. de \_\_\_\_\_ ainsi qu'avec le Centre d'Essai en vol \_\_\_\_\_. Aucun élément concernant ce phénomène n'est recueilli lors de nos communications.

Par contre le C.N.E.S. de TOULOUSE (31) nous met<sup>s</sup> en rapport avec le S.E.F.R.A. de Toulouse (Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrée dans l'Atmosphère). Nous apprenons par ce service qu'une personne de la Région \_\_\_\_\_ leur a signalé avoir vu un phénomène semblable à la même date et à la même heures. La description que nous leur faisons des constatations que nous avons observées leur permet de dire que cela ressemble à une retombée satellitaire.

Des renseignements recueillis, il ressort que ni l'observatoire de \_\_\_\_\_, ni celui du \_\_\_\_\_ n'ont observé ce phénomène, leurs lunettes étant dirigées vers le Sud.

Nous rendons-compte des faits à notre Commandant de Compagnie, par message n° 611/2M du 12/10/91.

Fait et clos le 30 mars 1991  
Le gendarme G \_\_\_\_\_, P.

- PIECES JOINTES :
- 1 Déclaration du gendarme auxiliaire B. \_\_\_\_\_ C
  - 1 photocopie de carte I.G.N. mentionnant le point d'observation.

DESTINATAIRES (suite)

- 2ex.  - M. le Ministre de la Défense, Direction Générale de la GENDARMERIE NATIONALE, Bureau Défense-Opérations

## DECLARATION

Le Gendarme auxiliaire B E  
de la Brigade de Gendarmerie de  
déclare ce qui suit :

Le mardi 10 Décembre 1991, nous patrouillons à pied  
au cours d'un exercice de DOT nocturne avec le Gendarme G  
P sur la route départementale sur la crête avant la  
limite des . Nous étions placés à la sortie  
d'un chemin en bordure de route. Vers vingt trois heures trente  
une lueur nous fait lever les yeux, et nous vîmes cette sphère étincelante  
suivie d'une longue traînée de fumée blanche venant de l'ouest. Des  
morceaux se détachaient de temps en temps et s'éteignaient. La boule  
de feu montait toujours pendant plus d'une minute, elle s'est consumée  
et éteinte lentement laissant dans le ciel un nuage de fumée. et  
mon avis cette sphère était un bout de météore ou de satellite.

a

Le 14 Décembre 1991